

Réunion conjointe de la commission de l'Action Sociale, de la Santé et du 3e âge et de la Commission consultative communale d'Intégration du 24 mars 2021

Présents de la commission d'intégration : Mmes Camarda, Courquin, Cuppini, De Macedo, Donven, Goergen, Harf, Zuccoli, Cornero, MM. Bauer, Ferreira Trindade, Montois, Thérét membres effectifs ;

Mmes Perez, Moraru, Timakova, MM. Gannard, Luboya, Surpless, Tanonkou, Wong membres suppléants ;

Mme Kayser, chef de service (IBS) ;

Excusés : Mmes Scott, MM., Braun, Weyland ;

Présents de la commission sociale :

Mmes Brömmel, de Jager, Delcourt, Oberweis, Schanen, MM. Bartemes (en remplacement de Mme Josée Kayser), Galles, Goebbels, Lemmer, Lorang, Philippart, Reisdorff, Toste, Zens, Zwank ;

M. Christof Mann (Direction des Affaires sociales) ;

Mme Colling, directrice de Touchpoints asbl, M Nosa-Odia, responsable du projet « Business MeetUps ».

1. Présentation du projet de « Touchpoints asbl » avec une proposition de soutien de l'asbl sur base d'une convention tri-annuelle.

Touchpoints asbl est une structure qui propose des conseils et services concernant la création d'entreprise. L'association vise à créer des points de rencontre entre les populations locales et les populations immigrées sur le territoire du Grand-duché de Luxembourg afin de favoriser le vivre ensemble et le construire ensemble sur le long terme.

Leurs activités consistent à préparer la société d'accueil à recevoir la diversité culturelle et combattre l'apparition de sociétés parallèles et de communautarisme. À travers leurs événements, ils souhaitent mettre des personnes de tous horizons dans des contextes interculturels.

La création de « Touchpoints » s'est fait dans le cadre de l'arrivée importante de réfugiés en 2015 et 2016 et les conseils proposés se sont diversifiés autant concernant le public (prise en charge de tout public en recherche d'une solution de travail) que des thématiques (création d'entreprise et recherche d'emploi salarié).

Depuis 2018, la Ville de Luxembourg soutient l'action « Meetup » permettant un échange des futurs entrepreneurs avec des personnes déjà établies. Travaillant en étroite collaboration avec les Ministères (Travail et Économie) ainsi qu'avec les instances européennes, l'association bénéficie depuis 2016 d'un soutien de l'œuvre Grande Duchesse Charlotte, ainsi que de la

Les formations sur l'initiation à la création d'entreprises sont toutes proposées par Touchpoints. D'autres cours d'apprentissage, tels que la création d'un site internet ou la gestion de comptabilité, sont tenus par des intervenants externes.

- Quand est-il de l'accès aux crédits bancaires ?

Touchpoints n'a pas les missions d'accompagnement et d'octroi de microcrédits. Cependant, une collaboration existe entre Touchpoints et Microlux, qui propose des microcrédits et un accompagnement individualisé pour des projets de création ou de développement de microentreprises ou entreprises sociales au Luxembourg. Souvent, des personnes qui se sont rendues auprès de Microlux, sont orientées vers Touchpoints en vue de les initier à la création d'entreprise et de définir leurs compétences et ressources existantes. Cependant, l'accès bancaire reste un défi.

- Est-ce qu'une coopération avec les ministères existe ?

De la part du ministère de l'économie, il y a une volonté de collaborer avec Touchpoints. Un échange régulier a également lieu entre l'association et la chambre de commerce. Un réseau transversal se crée entre les différentes structures.

- Est-ce qu'un suivi est prévu dès qu'une personne a lancé son entreprise ?

Touchpoints se met régulièrement en contact avec les sociétés en activité et reste à leur disposition en cas de demande et de besoin.

- Quand est-il du profil des bénéficiaires ?

On retrouve davantage des hommes dans l'entrepreneuriat. Parmi les bénéficiaires chez Touchpoints, 30% sont des femmes et entre 15 et 20% créent une association. Touchpoints s'efforce de collaborer avec des structures et établissements pour femmes, cependant, toucher les femmes dans la population des migrants reste toujours un défi.

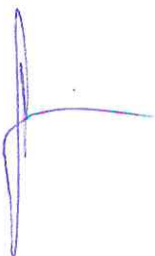
- Est-ce que des demandeurs de protection internationale ont le droit d'être suivis et formés par Touchpoints ?

Les DPI sont les bienvenus à participer aux formations proposées. Cependant, ils doivent attendre leur statut de réfugié pour la suite.

3. Le vote

Les membres de la commission de l'Action Sociale, de la Santé et du 3e âge, ainsi que les membres de la commission consultative communale d'Intégration avisent le dossier à l'unanimité.

La décision de soutenir Touchpoints asbl sur base d'une convention tri-annuelle a donc été prise à l'unanimité, aucun membre présent ne s'y est opposé.



, Président



, Secrétaire